

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA TUTELLE
DES HOPITAUX PUBLICS ET DU SOUS
SECTEUR SANITAIRE PRIVE

DIRECTION DE LA TUTELLE
DES HOPITAUX PUBLICS

BURKINA FASO
UNITE - PROGRES - JUSTICE

ARRETE N°2003 **152** /MS/CAB/DGHSP/DHP
Portant nomination du Chef de Service de
Gestion et Contrôle de Gestion

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ; ✓
Vu le Décret n°2002-204/PRES du 6 Juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
Vu le Décret n°2002-205/PRES/PM du 10 Juin 2002 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ; ✓
Vu la loi n°013/98/AN du 28 Avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction Publique ; ✓
Vu le Décret N°2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ; ✓
Sur proposition du Directeur de la Tutelle des Hôpitaux Publics ; ✓

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur SANON Aurélien Jean, Mle : 17 765 N, Médecin, est nommé Chef de service de Gestion et Contrôle de Gestion (**Régularisation**)

Article 2 : Le Secrétaire Général de la Santé et le Directeur de la Tutelle des Hôpitaux Publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations

1 – CAB	1 – DHP
1 – SG	1 – Solde
1 – DGHSP	1 – Tous Services
1 – Intéressé	
1 – Archives / Chrono	

Ouagadougou, le **11 JUL 2003**


Bédouma Alain YODA
Officier de l'Ordre National